

**DEMANDE CHÈQUES ACTIVITÉS JEUNES 2023 (C.A.J)****Dossier à déposer avant le 1 décembre 2023**

Bénéficiaires né(e)s de 2005 à 2017 Valeur : 80 euros

Date dépôt	Dossier N°	Nbre CAJ	Date retrait
			délivré à compter du :

Les C.A.J. doivent être demandés tous les ans avant le **1 décembre** et retirés avant le **8 décembre**. Ils sont valables jusqu'au 31 Décembre de l'année en cours. **Seuls les dossiers complets seront acceptés et traités. 1 demande par an**

Nom du Père : .....	Nom de la Mère : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
Adresse : .....	Adresse : .....
.....	.....
Téléphone : .....	Téléphone : .....

Marié       Séparé       Divorcé       Autres

Nom, Prénom et date de Naissance de(s) l'enfant(s) <u>résidant à Saint-Gaudens</u> :		réservé à l'administration
Nom .....	Prénom .....	né(e) le ...../...../.....
		Chèques du N° ..... au N° .....
Nom .....	Prénom .....	né(e) le ...../...../.....
		Chèques du N° ..... au N° .....
Nom .....	Prénom .....	né(e) le ...../...../.....
		Chèques du N° ..... au N° .....
Nom .....	Prénom .....	né(e) le ...../...../.....
		Chèques du N° ..... au N° .....
Nom .....	Prénom .....	né(e) le ...../...../.....
		Chèques du N° ..... au N° .....

- Je soussigné(e) ..... **atteste sur l'honneur** que les enfants sus-dénommés ont leur **domicile principal effectif** à ..... 31800 SAINT-GAUDENS

et reconnais que l'adresse du domicile présentement déclarée est véritable.

En cas de déclaration frauduleuse, je perdrais tout droit à l'attribution des chèquiers pour tous mes enfants, sans limitation de durée.

**Pièces à joindre au présent dossier : originaux et photocopies des documents**

- ✓ **Justificatif de filiation** :  Livret de famille (parents et enfants) ou  Actes de naissance de l'enfant avec filiation
- ✓ **Justificatif de domicile de – 3 mois** :  Quittance Edf, Gdf, Eau, Loyer, échéancier ou  Facture téléphone fixe ou internet ou  Dernier avis imposition ou certificat de non imposition sur le revenu
- ✓ **Séparé(e)/divorcé(e)** :  Photocopie du jugement fixant la garde et la résidence de l'enfant

**Les C.A.J. seront remis dans un délai minimum de 10 jours, à compter de la date de dépôt du dossier :**

- **au représentant légal**, sur présentation de sa pièce d'identité
- **au mandataire**, sur présentation de sa pièce d'identité et de la pièce d'identité du représentant légal accompagnée de la lettre de procuration autorisant le mandataire à les retirer.

**En cas de perte ou de vol, la collectivité se dégage de toute responsabilité. La déclaration de perte ou de vol devra être faite directement auprès de la perception. Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur.**

Lu et approuvé Fait à Saint-Gaudens, le

Signature du père

Signature de la mère

**PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION**

Je soussigné(e)..... , agissant en qualité de

Père                     Autres : .....

Mère

Carte d'Identité       Passeport       Permis de Conduire       autres : .....

reconnais avoir reçu ..... chéquier(s) d'une valeur unitaire de 80 €.

Fait à Saint-Gaudens, le ...../...../ 2023

« Lu et approuvé »

Signature du Représentant légal

Mandataire : personne désignée par le représentant légal pour retirer les C.A.J. :

Adresse : ..... Téléphone : .....

.....

Copie P.I. bénéficiaire                     Copie P.I. mandataire                     Lettre de procuration

reconnais avoir reçu .....chéquier(s) d'une valeur unitaire de 80 €.

Fait à Saint-Gaudens, le ...../...../ 2023

« Lu et approuvé »

Signature du Mandataire